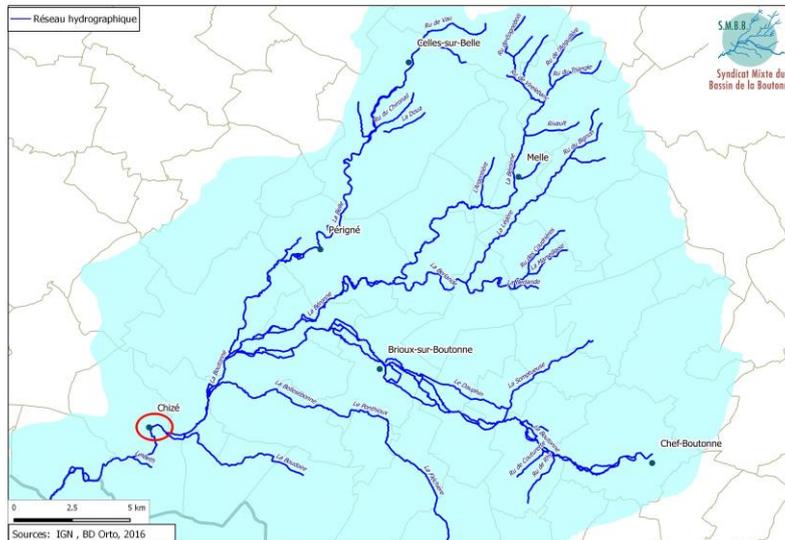


TRAVAUX D'ADAPTATION A LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE AU SEUIL DU MOULIN DE CHIZÉ SUR LA BOUTONNE (79)

Suite à la rupture du seuil du moulin de Chizé par une crue en 2010, le SMBB a mené une étude de faisabilité pour l'adaptation à la continuité écologique du site en 2013 pour envisager un scénario d'aménagement à valider en comité de pilotage au droit de ce seuil. La solution retenue a consisté en la réalisation d'une rampe en enrochement à la place du déversoir effondré puis, l'aménagement du canal d'amenée au moulin.



Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne.

Période de réalisation et durée des travaux : du 30 août au 13 septembre 2016.

Entreprise : Travaux réalisés par une entreprise locale

Objectifs et description des travaux effectués :

Les travaux consistaient à aménager une rampe en enrochement à la place du déversoir effondré puis à aménager le canal d'amenée au moulin pour lui assurer un minimum d'eau en période estivale.

Les objectifs visés par le projet étaient multiples :

- ✓ Restaurer la continuité écologique au niveau du système hydraulique du moulin et par la gestion hivernale du clapet mobile ;
- ✓ Assurer une alimentation minimale en eau du moulin y compris en période estivale par aménagement du canal d'amenée ;
- ✓ Retrouver une attractivité paysagère du canal d'amenée en centre-bourg.



Aménagement du canal d'amenée au moulin en centre bourg (avant et après travaux)

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr



Implantation d'une rampe en enrochement pour le franchissement piscicole (avant et après travaux)

Travaux et granulats utilisés :

Le calcaire utilisé est fourni par une entreprise locale qui recycle des bancs calcaires par concassage et criblage à la granulométrie demandée, complété par un approvisionnement en carrière.

✓ Travaux de création de la rampe :

70 tonnes en blocs calcaires \varnothing 800-1200 mm, 170 tonnes en blocs \varnothing 500-1000 mm, 145 tonnes en granulats \varnothing 10-150 mm et 400 tonnes en \varnothing 100-500 mm

✓ Travaux d'aménagement du canal d'amenée au moulin :

-approfondissement du canal par déblais-remblais (95 m³) et régalaie sur les banquettes latérales ;

-mise en place de blocs épars dans le chenal et profilage des banquettes.

15 tonnes en blocs calcaires \varnothing 300-500 mm, 35 tonnes en blocs \varnothing 10-1500 mm

✓ Plantations de 150 pieds d'hélophytes (iris jaune, salicaire et menthe aquatique)

✓ Travaux de remise en état du terrain : remise en état et réensemencement du pré ayant servi de zone de dépôt des granulats et d'accès au matériel.

Tonnage global utilisé : 835 tonnes (~ 490 m³) sur les 2 sites (rampe + bief)

Coût total et financements du projet :

o Coût total des travaux **44 316 € TTC** dont :

✓ Travaux de création de la rampe : 34 056 € TTC

✓ Travaux d'aménagement du canal d'amenée au moulin et plantations de 150 pieds d'hélophytes : 8 460 € TTC

✓ Travaux de remise en état du terrain : 1 800 € TTC.

o Plan de Financement:

Agence de l'Eau Adour-Garonne (60% du TTC) : 26 589,60 €

Région Nouvelle Aquitaine (10 % du TTC) : 4 231,08 €

Département des Deux-Sèvres (12% du HT) : 4 431,60 €

Propriétaire du moulin (15% TTC) : 6 647,40

Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (5% du TTC) : 2 416,32 €

Informations sur les aspects administratifs et réglementaires

Sur le secteur des travaux, la Boutonne est classée en Liste 1 pour la continuité écologique. Travaux menés sous DIG dans le cadre du programme pluriannuel d'actions liées à la restauration de la morphologie des cours d'eau du bassin versant de la Boutonne.

Informations complémentaires

Une pêche de sauvegarde du poisson a été réalisée par la Fédération des Pêcheurs des Deux-Sèvres avant début des travaux.

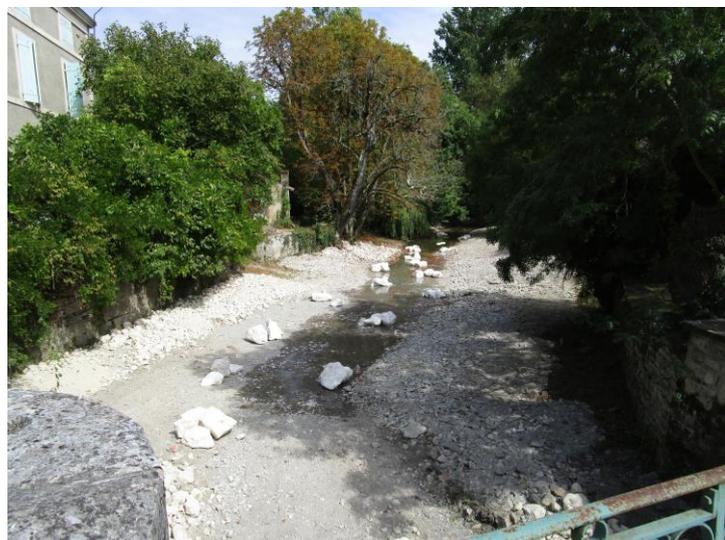
Un panneau d'informations (objectifs recherchés, photos avant et après travaux, coûts et financements ...) est implanté au pied du pont sur le canal d'amenée sur une petite parcelle communale.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr





Création de la rampe en enrochements



Terrassement puis remise en eau progressive du bief et de la rampe



Plantations d'hélophytes



Vue générale de la rampe et du clapet mobile

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Pascal VOIX - 05 49 07 82 68 – 06 30 69 03 57 – pascalvoix.smbb@orange.fr

Président du Syndicat : Jean-Michel FRAPPE - SMBB, 71 route de Brioux 79170 PERIGNE

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr